

ARC-Infos

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne

www.agglo-compiegne.fr

 **ARC**
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

10 **spécial** ans



L'ARC,
N°1 pour les
entreprises

p. 2



D'un site fermé à
une ouverture sur
l'agglomération

p. 4/5

L'ARC, N°1 pour les entreprises

Le magazine "L'Expansion" a classé l'ARC à la première place de la catégorie "Agglomération de 70 000 à 100 000 habitants" dans son classement des villes les plus "business friendly".

Autrement dit, face à 48 autres intercommunalités, notre agglomération est jugée comme la plus favorable à l'accueil des entreprises. Ce classement s'explique principalement par la qualité des formations proposées, le développement de l'innovation et la qualité de l'accompagnement des entreprises. Cette reconnaissance conforte les grands axes de notre stratégie économique. Elle est un argument supplémentaire pour attirer des sociétés sur notre territoire.



AGGLOMÉRATIONS DE 70 000 À 100 000 HABITANTS

1^{er} au classement général

COMPIÈGNE
DES ATOUTS
ET DE L'ÉNERGIE

L'agglomération de la région de Compiègne (ARC) a mis en place, depuis plusieurs années, une gestion proactive à l'égard des entreprises. Elle peut compter sur deux atouts majeurs: sa localisation à trente-cinq minutes en



COMPIÈGNE. L'Université technologique (UTC) travaille en partenariat avec l'Escom, l'École supérieure de chimie organique et minérale.



Le Pont Louis XV illuminé

Le pont menant de la rue Solférino au quartier de la gare de Compiègne a un nouveau nom officiel, l'appellation Solférino n'étant qu'un usage.

Il est désormais baptisé Pont Louis XV, en mémoire du roi qui a souhaité la construction du premier pont en 1733. Louis XV a également laissé une trace essentielle dans la construction de Compiègne et de son Palais. La décision de ce nom officiel correspond à la fin des travaux sur le pont : une réfection de chaussée, mais surtout un éclaircissement de la pierre et une mise en lumière esthétique. On perçoit ainsi mieux les courbes de ce pont reconstruit en 1949 sur le modèle d'origine du XVIII^e siècle.

Une bonne idée cadeau pour favoriser le commerce local



L'opération "chèques cadeaux" a été mise en place il y a 18 mois, et ce sont aujourd'hui 200 magasins de l'agglomération qui les acceptent. Avec ces chèques de 10, 15 ou 50 €, vous êtes donc certains que le bénéficiaire trouvera le cadeau qui lui plaît. C'est aussi une façon de soutenir le commerce local. La liste des magasins partenaires est disponible sur www.commerces-compiegne.fr.

Les chèques cadeaux peuvent être achetés :

- > à Compiègne à l'Office du tourisme ; chez Script, 5 rue des Domeliers ; à la cave à Boire, place de l'ancien hôpital ; chez Olivier Desforges rue des 3 Barbeaux ; chez Mod'L au centre commercial de la Victoire ; au Chat Botté au centre commercial de Royallieu,
- > à Margny-lès-Compiègne chez Bleu minute, au centre commercial Intermarché,
- > à La Croix Saint-Ouen chez Arts et Hangar, 58 bis route Nationale.

Nouveaux horaires TIC

Pour correspondre aux nouveaux horaires de trains et faciliter les correspondances en gare SNCF, les horaires des bus TIC ont été modifiés à compter du 15 décembre. Vous pouvez obtenir les nouvelles fiches horaires à l'accueil de l'ARC ou les retrouver dans la rubrique transports de notre site

Internet (www.agglo-compiegne.fr) et sur www.oise-mobilite.fr



Un nouveau centre pour votre sécurité



112 caméras de plusieurs communes de l'ARC sont désormais reliées au Centre de Supervision Intercommunal (CSI), installé dans l'ancienne tour de contrôle du 6^e RHC, sur les Hauts de Margny.

Les 62 caméras des bâtiments sensibles seront, elles, reliées en 2015, puis il en sera de même pour les 61 caméras des bus TIC.

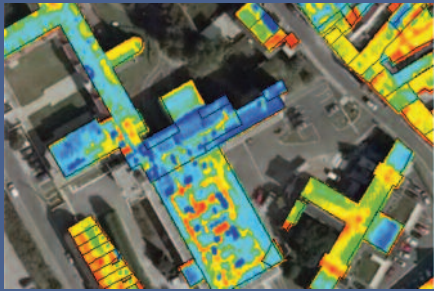
Le dispositif est ouvert 7 jours sur 7 avec une présence renforcée des opérateurs en soirée et durant la nuit. Une commune seule ne pourrait avoir un dispositif avec une telle continuité. Se regrouper sur ce type d'opération permet d'avoir une solution plus économique et beaucoup plus efficace.

Joël Dupuy de Méry entre au Conseil d'agglo

L'élu compiégnais Joël Dupuy de Méry remplace au Conseil d'agglomération Emmanuel Marsigny, démissionnaire. Il effectue ainsi son retour au sein du conseil intercommunal.



Des outils pour mieux isoler votre maison



Pour permettre aux habitants de faire les bons choix en matière d'isolation et pour réduire les gaz à effet de serre, l'ARC s'engage dans deux actions.

La première consiste à proposer à des candidats de leur offrir une thermographie de façade pour évaluer où se situent les principales pertes de chaleur sur leur maison.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez consulter le règlement complet sur la page www.agglo-compiegne.fr/planclimat ou dans votre mairie. Vous y trouverez les informations pour vous porter candidat. En contrepartie, l'ARC demandera aux bénéficiaires que leur habitation serve d'exemple sur des publications ou des présentations.

Une autre opération concernera cette fois tous les habitants. Durant l'hiver, un avion va survoler l'ARC pour mesurer les déperditions thermiques des toitures. L'avion volera à basse altitude en début de nuit, pouvant occasionner quelques nuisances sonores. Les données recueillies seront consultables dans quelques mois, notamment lors d'une grande opération publique fin septembre. Chacun pourra ainsi savoir si les pertes par sa toiture sont importantes ou pas.



Sur les 3 derniers mois, le volume de déchets triés a augmenté de 36 % par rapport à l'an dernier. La qualité du tri a également été améliorée. Il faut y voir la réussite de la mise en place en septembre d'un tri unique regroupant les journaux-papiers-magazines et les emballages. C'est donc une bonne nouvelle pour l'écologie et pour les subventions que peut obtenir notre collectivité.

Depuis dix ans déjà, notre intercommunalité est devenue une communauté d'agglomération, que j'ai le plaisir de présider depuis sa création. En prenant du recul sur le chemin parcouru lors de cette décennie, et à la lecture des commentaires de mes collègues maires, je me félicite des avancées pour l'ensemble de notre territoire.

Les élus s'efforcent de maintenir un équilibre dans les actions, pour que chaque commune bénéficie d'aménagements et de services qu'elle ne pourrait pas assumer seule. Les maires ont ici évoqué les transports gratuits, les réseaux d'assainissement, les aménagements de lotissements, ou encore des services moins visibles comme l'instruction des permis de construire...

D'autres actions bénéficient directement à l'ensemble du territoire. L'emploi, notre priorité, se développe sur des zones d'activités en plein essor à La Croix Saint Ouen, à Venette ou encore à Margny-lès-Compiègne. Mais c'est naturellement l'ensemble de l'ARC qui se réjouit de ce dynamisme économique. De même, lorsque nous redessinons le cœur d'agglomération autour d'un nouveau pont urbain, le Pont-Neuf, lorsque nous nous engageons dans la réalisation du viaduc de la rocade nord-est, lorsque nous faisons des aménagements contre les inondations, ou que nous réalisons le pôle événementiel Le Tigre (...) ce n'est pas au profit d'une ou deux communes mais au bénéfice de l'ensemble du territoire intercommunal et de ses habitants.

En respectant cette logique, l'ARC a su se construire une image positive au sein de son agglomération et même beaucoup plus largement. C'est une fierté qui est, je le pense, partagée par un grand nombre d'entre vous.

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Sénateur de l'Oise
Maire de Compiègne





D'un site fermé à une ouverture sur le cœur d'agglo

Idéalement placé, le site de l'Ecole d'Etat-Major deviendra un lieu ouvert vers le cœur d'agglomération, le Théâtre impérial, le Palais et son parc, le quartier de Bellicart et le quartier de la gare.

L'ancien site militaire de près de 5 hectares va connaître une nouvelle vie. Il accueille déjà des associations sportives et des établissements scolaires dans ses gymnases (voir encadré).

Cette première étape réussie en appelle bien d'autres. L'emplacement stratégique du projet nécessite d'en faire une vitrine attractive, vivante, diversifiée et ouverte. Les vues présentées ci-contre ne sont pas définitives, mais elles illustrent les grands axes d'aménagements de ces prochaines années.

1 Ouverture vers la Porte Chapelle

Une place va constituer une ouverture vers la Porte Chapelle, faisant ainsi le lien avec le Parc du Palais et Bellicart.

2 Ouverture rue Othenin

En haut de la rue Othenin, près du Théâtre impérial, un escalier permettra d'accéder à la Cour des cavaliers, un espace aéré avec des arbres, des bassins et des bancs.

3 Une place vivante

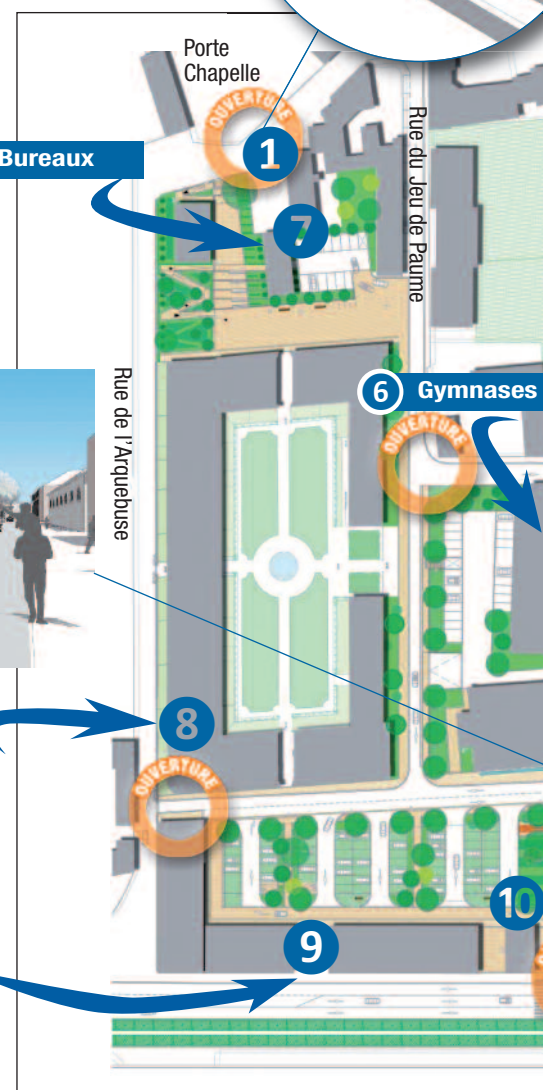
La Cour d'honneur sera animée avec des terrasses et des espaces de détente. Il pourrait y avoir des concerts, des cinémas de plein-air et des marchés.



7 Bureaux

8 120 logements en promotion libre

9 Bureaux tertiaires, enseignement supérieur et professions libérales





★ Côté sport

25 associations sportives de 4 communes de l'ARC utilisent les gymnases du Manège et Bourcier. Trois établissements scolaires les fréquentent également.



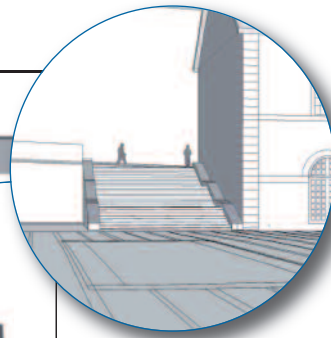
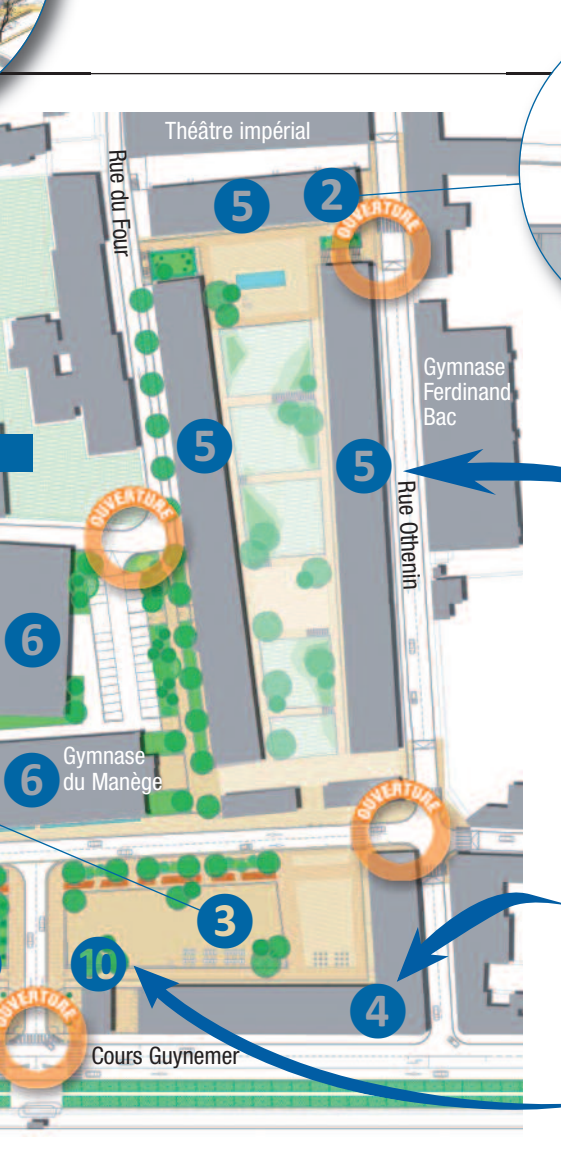
Un nouveau système énergétique étudié

Un système de chauffage original est à l'étude pour le site. Le principe serait de récupérer la chaleur des canalisations d'eaux usées de la zone industrielle nord. C'est un système économique et écologique. Un échangeur permettrait également à l'inverse de rafraîchir les bâtiments.

Calendrier

Les travaux de voiries, la réalisation des ouvertures et des réseaux vont débiter au printemps prochain. L'aménagement se fera ensuite progressivement jusqu'en 2017 ou 2018.

Si vous êtes intéressé par des locaux destinés à des activités tertiaires ou libérales, vous pouvez contacter le service économique de l'ARC au 03 44 40 76 45



5 Résidence seniors avec services, espaces de restauration, pôle santé, déplacement du musée de la Figurine à l'étude, résidence étudiante, logements sociaux

4 Activités tertiaires, commerces de proximité, activités diverses

10 Espace souvenir de l'Ecole d'Etat-Major



Une jeune agglo au cœur de vos priorités



L'habitat

Le programme local de l'habitat prévoit la création de **300 logements par an**. Pour répondre à cet objectif, l'ARC a investi dans une série d'aménagements, comme le Clos Féron à Le Meux (1) ou le quartier des Jardins à La Croix Saint Ouen (2). L'intercommunalité s'est également engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), grâce à laquelle on peut obtenir des conseils et des subventions pour l'amélioration ou l'adaptation de son logement (3).



1



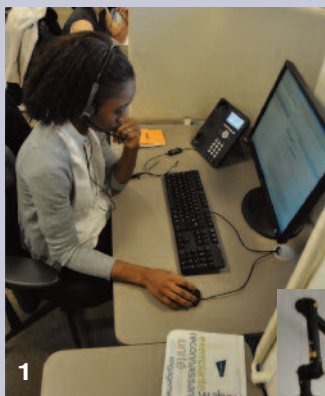
2

Si l'intercommunalité existe depuis 1970, la Communauté d'Agglomération a été créée début 2005. Sous l'appellation Agglomération de la Région de Compiègne et sous la présidence de Philippe Marini, le territoire a connu de nombreuses réalisations positives autour de nos priorités : l'emploi, l'habitat et le cadre de vie.



L'emploi

Les zones d'activités aménagées par l'ARC ont connu des progressions importantes en quelques années. Ainsi **1 200 emplois** ont été créés sur le Parc tertiaire et scientifique (1) et **1 000** sur le Bois de Plaisance (2). L'ARC a également créé la ZAC des Deux rives (3), le Parc technologique des rives de l'Oise, les Hauts de Margny et la ZAC des Prés Moireaux.



1



2



3



L'environnement et les services

Cela surprend toujours les nouveaux arrivants, les bus sont gratuits dans l'agglo ! **Notre réseau est le plus fréquenté de France** pour des agglomérations de taille comparable. Les circuits ont été étendus aux territoires de Clairoix, Choisy-au-Bac, Jaux, La Croix Saint Ouen, Margny-lès-Compiègne et Venette (1). L'environnement a fait l'objet de gros investissements, avec le bassin d'atténuation des crues des Muids à Choisy-au-Bac (2) et la construction de bassins d'orages. Plusieurs communes ont bénéficié de nouveaux réseaux d'assainissement, comme ici à Le Meux (3). Du côté des déchets, des améliorations ont été apportées avec notamment l'extension des consignes de tri.



Les grands projets

Le projet le plus emblématique de la décennie est évidemment l'élégant Pont-Neuf, autour duquel se déploie désormais le **cœur d'agglomération** (1). Autre ouvrage de grande envergure, le viaduc de la rocade nord-est est le plus long de Picardie avec ses 2 143 m (2). Les équipements n'ont pas été en reste avec la réalisation de la plus grande salle de l'Oise, le Tigre (3). Ce pôle événementiel est aussi bien tourné vers les loisirs que vers les professionnels, grâce à une polyvalence très appréciée. Projet moins visible, mais important pour notre économie, le port fluvial de Longueil-Sainte-Marie, en activité depuis un an, permettra de réduire les coûts de transports pour nos entreprises locales et renforcera les activités de logistique.





Eric Bertrand,
Maire d'Armancourt,
Vice-Président de
l'ARC

"La prise en compte de notre environnement, l'intégration de nos habitats, de nos zones économiques avec leurs emplois créés et la mise à disposition de services partagés sont les grandes avancées de cette décennie. Les sept dernières années, avec mes collègues élus et mon équipe à l'ARC, nous avons lancé notre croisade pour améliorer la qualité de notre ressource en eau potable. Nos efforts portent leurs fruits et sont pleins de promesses pour les dix années qui arrivent."



Claude Dupront,
Maire de Bienville

"L'ouverture du Pont-Neuf a permis un désengorgement notable du cœur d'agglo, fluidifiant les déplacements tout en revitalisant certaines artères de la cité. En périphérie, le viaduc facilite la circulation sur la RN31 en évitant le point de passage obligé de Clairoix. L'adhésion à l'ARC a permis à Bienville d'accéder à l'assainissement collectif : un confort très appréciable, encore méconnu il y a moins de dix ans. Dans un futur proche, les services partagés y contribueront également. L'éventail des formules de transports proposées répond globalement aux besoins des usagers."



Jean-Noël Guesnier,
Maire de Choisy-au-Bac,
Vice-Président de l'ARC

"L'ARC a apporté à notre commune un précieux concours pour le droit des sols, les documents d'urbanisme, le montage des dossiers de nos Zones d'Aménagement Concerté (ZAC du Maubon, Marronniers, Centre-bourg), la mutualisation des achats... C'est dans la solidarité qu'ont été menés les projets du bassin des Muids, des berges de l'Aisne, du viaduc de la rocade nord-est, du Canal Seine-Nord, de la station d'épuration et plus largement du tribunal de commerce, du Pont-Neuf, des bassins d'orages, du pôle événementiel, du port fluvial, de MAGEO, de l'Ecole d'Etat-Major... Une Agglo performante et convoitée, avec en prime la conservation de l'attractivité de nos communes."



Parole aux élus

Quels ont été pour vous les principaux apports de l'ARC depuis 10 ans ?

Voilà la question qui a été posée aux maires des communes de l'ARC. Ils nous expliquent ce que l'intercommunalité a pu faire pour le territoire et leur commune depuis une décennie.



Evelyne Le Chapellier,
Maire de Le Meux

"L'ARC a notamment contribué à deux réalisations importantes. Le réseau d'assainissement collectif de la rue de la République, installé depuis 30 ans et en très mauvais état, a été remplacé en 2011 pour un montant de 786 000 € HT. En 2012, le lotissement "Le Clos Féron" a été inauguré. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'ARC qui poursuit ses objectifs de développement de l'offre de logements et d'accessions à la propriété maîtrisées, répondant ainsi au maintien des jeunes dans leurs communes."



Bernard Hellal,
Maire de Margny-
lès-Compiègne,
1^{er} Vice-Président de
l'ARC

"Le développement économique, par le biais des différentes zones créées sur Margny, reste essentiel, avec de nouvelles entreprises, commerces et services dans différents quartiers : ZAC de Margny-la-Ville en cœur d'agglomération, ZAC des Deux rives autour du Pont-Neuf et les Hauts de Margny, conçu comme un véritable lieu de vie avec une offre complémentaire (spectacles, entreprises et bientôt un parc commercial). Le dynamisme économique recentre l'emploi au cœur des priorités et permet une vitalité sans précédent !"



Jean-Pierre Lebœuf,
Maire de Saint-Jean-
aux-Bois,
Vice-Président de
l'ARC

"Les principales réalisations de l'ARC concernent l'accueil des entreprises avec l'aménagement de nouvelles zones et l'amélioration des voies de communication comme les réalisations du viaduc et du Pont-Neuf. Au niveau de Saint-Jean-aux-Bois, nous avons terminé l'assainissement qu'il soit collectif ou individuel, seul l'ARC pouvait le réaliser. L'instruction des autorisations au titre du droit des sols est un service très apprécié et une mention spéciale à l'ensemble du personnel de l'ARC pour sa disponibilité, son écoute et ses conseils."



Laurent Portebois,
Maire de Clairoix,
Vice-Président de
l'ARC

"La construction de la rocade nord-est a considérablement fait diminuer la fréquentation des poids lourds sur la traversée communale RD 932.

Les constructions nouvelles des Tambouraines 2 ont permis de dynamiser notre tissu associatif et conserver nos écoles.

Les différents moyens de transports TIC, AlloTIC et transports scolaires permettent de rendre des services à toutes heures.

L'aide appréciable des services partagés, notamment en droits des sols et travaux, a permis l'évolution que connaît aujourd'hui Clairoix."



Philippe Boucher,
Maire de Janville

"Le lotissement "le Maraiquet" a vu le jour il y a quelques années.

Il reste environ 8 lots à bâtir sur 12 initialement prévus. Nous sommes très impatients de voir se terminer la vente et la fin des constructions, afin que l'ARC achève la réalisation de la voirie et de l'aménagement paysager.

Ce lotissement permet à des familles de venir s'installer dans notre village et nous aurons le plaisir de voir nos effectifs augmenter au niveau de l'école, ce magnifique équipement financé en partie par l'ARC."



Michel Jeannerot,
Maire de Jaux

"L'ARC, communauté d'agglomération à forte intégration des communes, va dorénavant s'engager dans la mutualisation des services entre Compiègne et l'ARC. Elle doit permettre l'efficacité que nos administrés attendent. Elle doit se faire en confiance, ne jamais donner l'impression d'une hégémonie de la ville centre, vis-à-vis de laquelle nos habitants sont légitimement sourcilleux. Le centre intercommunal de télésurveillance qui se met en place est un exemple particulièrement positif."



Jean-Claude Chireux,
Maire de Jonquières

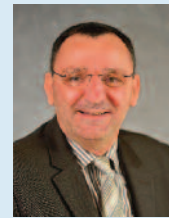
"J'ai pu constater en 10 ans l'amélioration de la circulation sur le pourtour de Compiègne via la création du viaduc

pour se rendre sur le nord de Compiègne. Le nouveau pont s'intègre magnifiquement dans le paysage et rend de bons services. Autre côté très agréable, la création de nombreuses pistes cyclables permet de rejoindre les communes de l'agglomération en passant par forêts, monts et rivières. En tant que nouvel élu, j'ai déjà pu apprécier les services partagés de l'ARC pour le droit du sol, l'assainissement et l'urbanisme. La mutualisation devrait pouvoir nous apporter d'autres aides."



Jean Desessart,
Maire de
La Croix Saint Ouen,
Vice-Président de
l'ARC

"Depuis sa création, l'intercommunalité s'est positionnée en tant qu'aménageur du territoire et a fait le choix d'un développement cohérent et équilibré. Une priorité : favoriser à la fois la construction de nouveaux logements et la création d'emplois, afin de répondre aux besoins des habitants et d'améliorer leur vie quotidienne. Pour le lancement de chaque projet structurant, l'ARC s'est dotée d'une réflexion unanime qui dépasse les limites de ses communes".



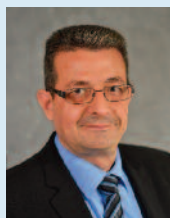
Pascal Séret,
Maire de Lachelle

"La plus petite expérience est pour notre commune ! Une année dans l'ARC mais déjà des avancées importantes dans les transports, la collecte des déchets et l'assainissement se font sentir. La mutualisation est en marche et sera sans nul doute la réponse aux futurs besoins de nos communes pour la prochaine décennie !"



Jean-Claude Granier,
Maire de Saint-Sauveur,
Vice-Président de
l'ARC

"Notre commune a reçu l'apport de l'ARC pour deux projets majeurs que sont les aménagements du centre-bourg et de la zone d'activité artisanale. Nous bénéficions également des transports scolaires gratuits, d'AlloTIC ou de la gestion des déchets ménagers. Enfin, nous apprécions les services partagés, notamment en matière d'urbanisme (avec une expertise et des conseils pour instruire les permis de construire)."



Bernard Delannoy,
Maire de Venette

"Un des principaux apports de l'ARC pour la commune de Venette est sa participation à un développement économique raisonné de notre territoire. Les nombreuses implantations à vocation de Recherche et de Développement du Parc technologique des rives de l'Oise et de la ZAC du Bois de Plaisance en sont des exemples. L'ARC a également participé au financement et à la réalisation de projets communaux importants, tels que la Maison des sports, investissement coûteux dont l'utilisation est aujourd'hui optimisée.>



Béatrice Martin,
Maire de Vieux-Moulin

"Vieux-Moulin et l'ARC une réciprocité et une solidarité bien vécues. L'ARC a contribué, chaque année, grâce aux fonds de concours aux "petites communes", à l'essor de Vieux-Moulin. Les services partagés permettent l'élaboration des projets (récemment la voirie de la rue Saint-Jean et le parking de l'école). Une aide financière spécifique, accordée lors de la construction de l'école, a contribué à la pérennité des services publics dans le village. Les projets de mise en valeur du patrimoine touristique, entre autres, sont les garants du travail collaboratif pour l'avenir."



NOUVEAU Un ramassage les jours de fêtes

Pour la première fois, un ramassage des déchets sera effectué les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Attention, pour les Compiégnois, les collectes des mercredis 24 décembre et 31 décembre seront avancées d'une heure. La collecte sélective des collectifs commencera à 15h. Celles des pavillons, selon vos zones de collecte habituelles, commenceront à 18h30 ou à 19h.

Le verre 100 % recyclable

La période des fêtes peut être synonyme de plus grande consommation de verre.

Pensez bien à le trier et à l'amener dans les conteneurs prévus à cet effet (la liste est disponible sur notre site Internet). Le verre est entièrement recyclable. Le verre jeté dans les ordures ménagères peut blesser les agents de collecte c'est une raison supplémentaire pour le trier.
www.agglo-compiegne.fr

Où jeter mes papiers cadeaux ?

Si vous avez été sages et que vous avez eu des cadeaux à Noël...

C'est dans la poubelle des ordures ménagères que l'on doit jeter ses papiers cadeaux brillants, ils ne sont pas considérés comme des emballages pouvant aller dans le tri sélectif. Pour les papiers cadeaux normaux (en kraft ou en papier) vous pouvez en revanche les jeter dans la poubelle d'emballages. Il en est de même pour les cartons, le polystyrène, le papier à bulles et les plastiques d'emballages, en veillant toutefois à bien séparer les matières.



Les sapins de Noël valorisés

Le ramassage d'une douzaine de tonnes de sapins aura lieu les mêmes jours que ceux utilisés habituellement pour la collecte des déchets verts.

- Compiègne : collectes le soir les lundis 5 et 12 janvier.
- Bienville, Clairoix, Compiègne secteur "Petit Margny", Janville, Jonquières, Lachelle, La Croix Saint Ouen, Margny-lès-Compiègne, Venette : collectes le matin (sortir les sapins la veille) les lundis 5 et 12 janvier.
- Armancourt, Choisy-au-Bac, Jaux, Le Meux, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Vieux-Moulin : collectes le matin (sortir les sapins la veille) les mardis 6 et 13 janvier.

Attention : seuls les sapins "nus" sont collectés, ils ne doivent pas être recouverts de neige, de décorations ou placés dans des sacs non recyclables.

Des cadeaux à gagner

Jusqu'au 24 décembre, l'ARC ouvre un chalet sur le marché de Noël de Compiègne. Vous pouvez y faire emballer gratuitement vos cadeaux avec du papier recyclé, tester vos connaissances sur le tri pour gagner des cadeaux ou plus simplement poser des questions aux messagères du tri.



Agen

Jusqu'au 11 janvier
Compiègne

Exposition-salon de thé "C'est l'heure du goûter" - Espace Saint-Pierre des Minimes

Jusqu'au 8 mars
Compiègne

Exposition "Itinéraire d'un architecte : la collection de dessins d'architectes du musée Antoine Vivenel" - Centre Antoine Vivenel

Jusqu'au 30 mars
Compiègne

Exposition "La Croix-Rouge française de Compiègne" - Mémorial de l'internement et de la déportation

3 janvier
Compiègne

Café-philos des petits socratiques "Les limites" - Restaurant Le Bouchon, 16h30 à 18h

3 et 4 janvier
Clairoix

Concours de tir à l'arc - Salle polyvalente

4 janvier
Choisy-au-Bac

Randonnée "En laigue, par monts et par vaux", 11 km - www.arval60-rando.com

Programme du Palais
impérial
de Compiègne

www.musees-palaisdecompiegne.fr



Janvier-février

L'œuvre du mois "Recouvrement" par Michaële Schatt

Jusqu'au 9 février
Exposition "De l'hôpital au Grand Quartier Général. Le Palais de Compiègne dans la Grande Guerre, 1914-1917"

Exposition "Vingt ans après ! 1914-1917". La Société des Amis du château fête ses 20 ans et expose les acquisitions du Palais

Jusque fin mars
"Recouvrement" par Michaële Schatt. Elle viendra égayer quelques unes des bâches qui emmitoufflent et protègent les statues du parc en hiver

2 janvier
Les vacances au Palais "Tous en scène !", 15h

4 janvier
Dimanches en famille "Le goût des voyages", 14h30 et 16h

31 janvier
Les après-midi du samedi "Internèdes musicaux", 14h30 à 17h

1^{er} février
Dimanches en famille "Au détail près", 14h30 et 16h

9, 16 et 23 février
Les exceptionnels du Palais "Au pied de la lettre, correspondances intimes ou officielles sous le second empire", 15h

21 février
Les après-midi du samedi "Lectures", 14h30 à 17h

23, 25, 26 et 27 février
Les vacances au Palais "Les voyages forment la jeunesse !", 15h



Le Tigre programme

- 23 janvier : Valses de Vienne - ANNULÉ - Concert du Nouvel an, 15h et 20h30
- 25 janvier : The Australian Pink Floyd show, 18h30
- 6 février : Bernard Mabille - Sur-mesure, 20h30
- 14 février : Véronique Dicaire, 20h30

Réservation sur :



Suivez-nous sur
www.letigre.fr

Le Tigre dépasse les prévisions en termes de fréquentation. Cela se ressent aussi sur les abonnements Facebook (2 500 fans) et ceux de la newsletter (1 700 abonnés). Rejoignez-les sur www.letigre.fr.



3 et 4 février

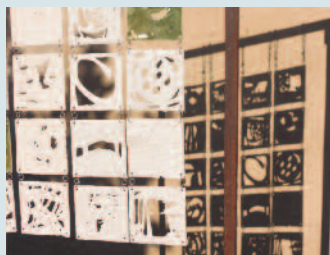
Compiegne
Théâtre musical "Mimi, scènes de la vie de bohème" - Espace Jean Legendre, 20h45



© : Claude Gassian

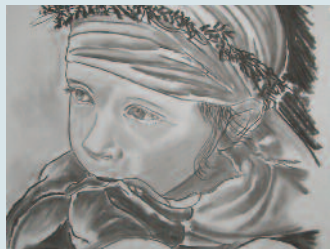
Du 3 au 28 février

Margny-lès-Compiegne
Exposition céramique "Carole Goldie, Brigitte Tansini, Laurent Salomon" - Médiathèque Jean Moulin - Vernissage le 6 février à 18h30



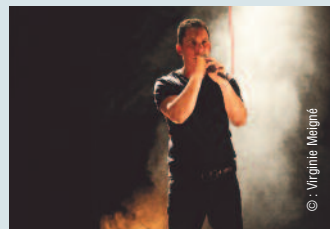
5 et 12 février

Margny-lès-Compiegne
Ateliers autour du fusain animés par Tégé - Salle municipale, 18h30 à 20h30



6 février

Compiegne
Théâtre-récit "Kok Batay" - Espace Jean Legendre, 20h45



© : Virginie Meigné

Margny-lès-Compiegne
Spectacle humour "Bernard Mabilbe - sur-mesure" - Le Tigre, 20h30

6 février

Venette
Rencontre avec un auteur "Andras Fenris" - Maison intergénération

7 février

Compiegne
Café-philo des petits socratiques "Qu'est-ce qu'un barbare ?" - Restaurant Le Bouchon, 16h30 à 18h

Janville

Remise de prix pour le concours des maisons illuminées - Salle du conseil, 17h30

Jauz

Soirée dansante de l'association des Parents d'élèves - Salle communale, à partir de 19h30
 Rens : 06 36 95 54 02

Venette

Loto du CAV FOOT - Salle André Ledoux, 20h

8 février

Clairoix
Loto du basket-club - Salle polyvalente, à partir de 11h - Rens : 06 83 20 60 62

10 et 11 février

Compiegne
Cirque "Cirkopolis" - Espace Jean Legendre, 20h



© : Valérie Ramisse

11 février

Choisy-au-Bac
Randonnée "Marche douce", 9 km - www.arval60-rando.com

13 février

Choisy-au-Bac
Café philo "superstition" - Médiathèque, 20h

Compiegne

Spectacle "Pièces jaunes fait son show" - Espace Jean Legendre, 20h30

Concert "Curtis Salgado + Monster Micke Welch" - Ziquodrome, 20h30

14 février

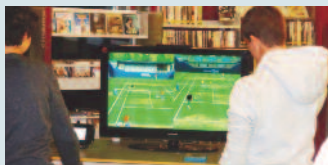
Compiegne
Placomusophilies Picardes, bourse d'échanges de l'association Capsul'Folies Compiegne - Centre de rencontres de la Victoire, 9h à 17h30
Concert Alain Planès, Gary Hoffman, Gérard Caussé, Tai Murray - Théâtre impérial, 20h45



© : DR

Concert Saint-Valentin - Auditorium du conservatoire, 18h

Margny-lès-Compiegne
Tournois de jeux vidéo en partenariat avec le service jeunesse - Médiathèque Jean Moulin, 14h30 à 16h30



Spectacle Véronic Dicaire - Le Tigre, 20h30

14 et 15 février

Venette
Exposition du club photos, concours régionaux - Salle André Ledoux

15 février

Choisy-au-Bac
7^{ème} Salon de la collection - Salle polyvalente, Entrée gratuite - Rens : <http://collection.choisy.free.fr>



Randonnée "De Moulin à St-Pierre", 11,5 km - www.arval60-rando.com

La Croix Saint Ouen
Thé dansant du Comité des fêtes - Salle J. Vermeulen - Rens : 06 75 04 18 53

17 février

Compiegne
Théâtre "Novecento" - Espace Jean Legendre, 20h45



© : Gilles Vidal

19 février

Compiegne
Concert "Debussy-Sibelius" - Théâtre impérial, 20h45



© : Jean-Pierre Gilson

Margny-lès-Compiegne
Théâtre musical "Friends" - Salle municipale, 20h



22 février

Choisy-au-Bac
Randonnée "Circuit du Plemont", 11 km - www.arval60-rando.com

Compiegne

22^{ème} bourse toutes collections de l'Amicale toutes collections de Compiegne - Centre de rencontres de la Victoire, 8h à 18h

Du 23 au 27 février

La Croix Saint Ouen
Stage de comédie musicale de la compagnie Shows On The Road - MCA P. Bensaali
 Rens : 06 29 65 84 68

23, 25 et 27 février

Margny-lès-Compiegne
Tournois de jeux vidéo - Médiathèque Jean Moulin, 14h30 à 16h30